

INFORMATION COMMUNALE #COVID 19

Demande de dérogation pour l'accès aux plages de LES PORTES EN RE en cours ...

- Une demande de dérogation a été transmise par la commune à Monsieur le Préfet de la Charente Maritime pour l'ouverture de plages et de leurs activités. Dans l'attente de la suite qui sera apportée, **l'arrêté de fermeture des plages est toujours en vigueur.**
-

Réouverture du skate park possible ...

- Le skate park (et uniquement celui-ci : hors aire de jeux des enfants et hors city stade) de la commune situé Promenade de la Mer pourrait rouvrir dans les prochains jours sous conditions et règles strictes à respecter. Un arrêté municipal sera pris en ce sens

Afin de vous tenir informer dès que ces décisions seront prises, nous reviendrons vers vous dès que possible.